

PRINCIPES POUR CIRCULER DANS LES MILIEUX	EN ARRIVANT DANS LE MILIEU • Compléter le formulaire ou le registre de surveillance des symptômes. • Se référer à l'aide-mémoire À l'arrivée au travail. • Procéder à l'hygiène des mains (HDM) avant de mettre le masque et la protection oculaire. • Porter le masque en tout temps lorsque vous êtes à moins de 2 mètres d'un usager ou d'un collègue de travail et la protection oculaire (selon les directives en vigueur). AVANT DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT • Retirer les vêtements de travail et mettre des vêtements (incluant les souliers) qui n'ont pas été portés dans le milieu de soins avant de quitter l'installation. • S'il y a eu utilisation de la protection oculaire, s'assurer d'entreposer celle-ci selon la procédure. • Retirer le masque au moment de sortir de l'établissement. GÉNÉRALITÉS • Respecter les mesures de PCI même lors des pauses et des repas : distanciation physique de 2 mètres, port prolongé du masque de procédure, HDM et désinfection de la surface de repas. • Si un employé doit aller dans plusieurs zones, il doit toujours commencer sa tournée dans une zone froide, tiède, puis chaude. • Le changement des vêtements dédiés est nécessaire entre les dépistages de deux milieux différents. • Le port d'un chandail à manches courtes est recommandé pour éviter un risque additionnel de contamination. • Les couvre-chaussures ne sont pas recommandés. Par contre, des souliers dédiés sont obligatoires. • Éviter d'effectuer le dépistage d'un usager debout, par exemple dans le cadre de porte. Procéder plutôt au dépistage à l'intérieur de sa chambre, lorsqu'il est bien assis.
PRINCIPES DE BASE CONCERNANT L'ÉPI	• Dans l'aire de soins, ne pas porter d'ÉPI (autre le masque et la protection oculaire) dans le poste, la pharmacie, les aires communes, les toilettes et les corridors (si considérés « froids »), car ces endroits doivent demeurer propres. • Dans la zone ou chambre tiède, toujours se référer à l'affiche en place : <i>Précautions gouttelettes-contact-protection oculaire</i> ou <i>Précautions aériennes-contact-protection oculaire</i> <i>port de l'équipement de protection</i>. Il est donc nécessaire de porter l'ÉPI complet dès que le travailleur entre dans l'environnement de l'usager ou qu'il se trouve à moins de 2 mètres de celui-ci : blouse, gants, protection oculaire et masque ou APR N-95 (<i>selon le type de précautions exigé dans le milieu</i>). • Procéder au changement de masque lorsqu'il est humide ou souillé. • Nettoyer la protection oculaire à la fin de l'utilisation ou lorsque visiblement souillée. • La blouse doit être bien fermée et couvrir le dos. S'assurer de bien la détacher lors du retrait.

Mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI)
lors d'un dépistage - Milieux d'hébergement hors hospitalier

PRINCIPES DE BASE CONCERNANT L'ÉPI (suite)	• Procéder au changement de la blouse <u>et/ou</u> des gants aux moments-clés : ○ Changement de gants entre chaque dépistage (employés et usagers); ○ Changement de blouse entre chaque usager dépisté, puisqu'il y a un risque d'éclaboussure et que vous entrez dans son environnement; ○ Changement de blouse après avoir dépisté un employé symptomatique; ○ Changement de gants et de blouse après un risque d'éclaboussure (ex. : après qu'un employé dépisté ait éternué à moins de 2 mètres); ○ Changement de gants après contact avec liquide biologique (ex. : après avoir mélangé le prélèvement dans le tube) ou après désinfection d'une surface ou du matériel. • Disposition du masque de la personne dépistée: ○ Éviter de le glisser sous le menton ou de le laisser pendre à l'oreille. ○ La personne dépistée doit : - Jeter le masque, procéder à l'HDM et en prendre un nouveau après le dépistage OU - Déposer le masque (face externe vers le haut) sur un mouchoir ou un papier brun, préalablement déposé sur ses genoux, et procéder à l'HDM.
HYGIÈNE DES MAINS	• Procéder à l'hygiène des mains (HDM) en s'assurant d'avoir un temps de friction entre 15 et 20 secondes : ○ Selon les 4 moments et avant de manipuler du matériel propre; ○ Dès que l'ÉPI, au niveau du visage (masque et protection oculaire), est touché par vos mains; ○ Après chaque retrait de gants; ○ À chaque étape du retrait de l'ÉPI; ○ Après avoir rempli le formulaire. • Utiliser l'eau et le savon pendant 40 à 60 secondes si présence de souillures visibles sur les mains ou après avoir été en contact avec l'environnement d'un usager en <i>Précautions additionnelles Contact+</i>.
MATÉRIEL (GÉNÉRALITÉS)	• Apporter le strict minimum dans la chambre d'un usager. Si le dépistage des usagers est fait en équipe de deux, uniquement l'abaisse-langue, la règle de papier et l'écouvillon sont nécessaires à l'intérieur. • Une fois entré dans la chambre, tout matériel doit être désinfecté à sa sortie ou jeté à l'intérieur de la chambre. • Ne pas déposer un prélèvement près du matériel propre. Le déposer plutôt dans la glacière ou la boîte prévue à cet effet, selon la procédure. • Lors d'un dépistage de masse (dans un lieu dédié), entreposer le matériel propre à plus de 2 mètres de la personne et ne disposer que du nécessaire pour un seul dépistage à la fois sur votre surface de travail.
RÉFÉRENCES UTILES	• Vérification EPI-précautions additionnelles-gouttelettes-contact et protection oculaire (ADM-DSIEU-6004) • Affiche étiquette respiratoire: Tousser ou éternuer sans contaminer • Mesures PCI zone tiède ou chaude – Milieux d'hébergement hors hospitaliers (AMC-DSIEU-6079)

Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2021-03-29
AMC-DSIEU-6085 (2021-03)		Révision :	